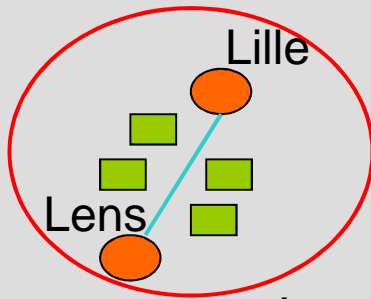


LE PARC DE LA DEÛLE- LILLE METROPOLE



Le 10 juin 2009, l'Agence d'urbanisme organisait une visite du Parc de la Deûle, grand parc périurbain de la métropole lilloise. Une petite délégation lyonnaise composée d'élus et techniciens fut accueillie et accompagnée dans cette visite par Monsieur Slimane Tir, Vice-président de la Communauté urbaine de Lille-Métropole et Président de l'Espace naturel Lille métropole (ENLM) ainsi que Monsieur Pierre Dhénin, Directeur de L'ENLM. Un Parc qui vaut le détour...

Joëlle Diani



LE PARC DE LA DEÛLE- LILLE METROPOLE

Une approche de parc périurbain entièrement revisitée...

Au sud de Lille (Nord), en direction de Lens (Pas-de-Calais) et du bassin minier, l'immense parc de la Deûle est un " parc en réseau" qui recoud peu à peu, sur une trentaine de kilomètres, un chapelet d'espaces périurbains, postindustriels et agricoles le long de l'ancien canal industriel de la Deûle autrefois parmi les plus pollués du monde. Le parc s'étend aujourd'hui sur près de 300ha ; le but étant d'atteindre 1000 ha d'ici une quinzaine d'années.

Résultat de la rencontre d'une maîtrise d'ouvrage et d'une maîtrise d'œuvre déterminées, cohabitation heureuse entre les usages récréatifs, agricoles, écologique et paysagers, l'originalité et l'exemplarité de ce parc relèvent autant de la ténacité et conviction des acteurs que de la qualité formelle du projet.

Terrain d'application du développement durable, laboratoire d'idées et lieu d'expérimentations, le parc de la Deûle est désormais devenu une référence, bien au-delà de la métropole lilloise. Ce projet a été récompensé par le prix national du paysage 2006.

Aujourd'hui le parc s'inscrit dans un projet plus vaste intitulé « objectif métropole verte » qui a pour ambition de réaliser une véritable couronne verte transfrontalière qui devrait d'ici 10ans, se déployer sur près de 10 000 ha.

30 ans de saga d'un rêve collectif

Le projet de Parc de la Deûle est né en ...1968 et apparaissait déjà dans le livre blanc du schéma de l'Oream- nord ; il s'agissait alors d'apporter une réponse au problème d'approvisionnement en eau potable ainsi que de créer un équipement de loisir et une vaste liaison verte structurante entre la métropole lilloise et l'ancien bassin minier. Cette grande idée fut inscrite dans le schéma directeur de 1973. Les riverains, notamment les agriculteurs, rejetaient alors ce projet, le jugeant trop ambitieux et requérant des surfaces foncières très importantes. Vingt ans plus tard, au début des années 90 le projet a ressurgi .Le contexte était différent : la métropole lilloise faisait alors apparaître un grand déficit en espaces récréatifs, l'activité agricole avait de plus en plus de mal à subsister en espace périurbain, les mentalités avaient évolué et les préoccupations environnementales et de cadre de vie devenaient prioritaires Dès lors, Pierre Mauroy et plusieurs maires s'emparèrent du dossier. Le projet fut inscrit dans la révision du schéma directeur. Porté par Lille Métropole et les communes de Wavrin, Houplin-Ancoisne, Santes réunies dans un syndicat mixte du parc de la Deûle, il est formalisé en 1995 par l'équipe Simon - JNC International. En 1997, le parc est inscrit comme projet majeur au schéma directeur de développement et d'urbanisme de l'arrondissement de Lille. En février 1999, 277 ha font l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Les premiers chantiers sont dès lors engagés.

En 2002, Lille Métropole Communauté Urbaine prend la compétence « Espaces naturel métropolitain » et confie la gestion des sites à un Syndicat mixte « Espace Naturel Lille Métropole » l'ENLM qui fusionne 7 syndicats préexistants.et regroupe 40 communes

UN PARC AUX MULTIPLES ENJEUX : nature, culture et aménagement du territoire

La protection de la ressource en eau

les champs captant fournissent un tiers des besoins de la population de la métropole.

La protection et la structuration des écosystèmes

Bien qu'ignorés, le canal de la Deûle et le canal de Seclin sont porteurs d'une forte identité. Les prairies humides et zones de marais, les « trinquis », les rigoles d'assèchement et fossés présentent un intérêt écologique latent. Les bassins de décantation et les dépôts de boues issues du canal sont enrichis d'une végétation pionnière riche en biodiversité. Des plantes rares, une grande variété de champignons et une faune des milieux humides ajoutent à cette diversité, constitutive d'un véritable terroir.

La reconquête de l'image et de la qualité paysagère

Lentement, cette périphérie s'était transformée en cité dortoir colonisant les campagnes et grignotant les terres agricoles déjà déstructurées. L'idée était que le parc devienne un lien entre les territoires habités et évite la conurbation Lille-Lens. C'est ainsi qu'est né le concept de parc en réseau par la mise en lien d'espaces spécifiques, friches industrielles pour certains, espaces agricoles pour d'autres

Le développement de l'offre récréative .

Le parc est conçu comme un espace de rencontre et de fêtes. Le culturel s'y affirme comme un outil privilégié de « mise en vie du site » et d'ouverture à un large public, d'où l'accueil de nombreuses animations et manifestations d'échelle locale ou européennes

Trois thèmes d'intervention :

Les concepteurs ont développé un projet selon trois thèmes :

- La nature domestiquée à Wavrin : mise en scène de l'activité agricole
- La nature retrouvée : le parc d'interprétation faune-flore de la Gîte à Santes
- La « Nature rêvée » : le jardin Mosaïc ou jardin des cultures à Houplin-Ancoisne



Des lieux d'observation de la nature



les agriculteurs « acteurs » du Parc »



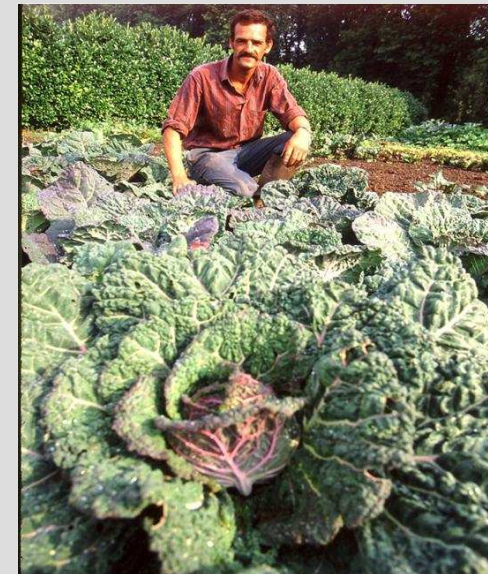
Rêver son jardin selon sa « culture »

La nature domestiquée à Wavrin (120ha) : mise en scène de l'activité agricole

Le parc de la Deûle inclut une soixantaine d'exploitations. Il a conclu sur la base d'une convention entre l'ENLM et la chambre d'agriculture du Nord un partenariat avec des exploitants : les agriculteurs bénéficient d'une semaine de formation puis ont à leur disposition des paysagistes pendant trois jours pour concevoir un projet financé à hauteur de 2000 € par an pendant trois ans. Ces projets concernent l'intégration paysagère des bâtiments agricoles ainsi que souvent la remise en état des haies, des pâtures et des clôtures ainsi que la diversité botanique par l'introduction d'herbacées différentes. Dans le cadre de Lille 2004, plusieurs exploitations ont participé à un projet d'Articulture et la création de land Art sur 50 hectares ! Cette démarche paysagère s'accompagne aujourd'hui d'un soutien à l'activité agricole et à l'agrotourisme par la création d'un circuit de fermes de découvertes et produits de ferme et d'un label « les fermes du parc »

« Il y a eu un travail de corps à corps avec les exploitants car ils n'avaient qu'une crainte, c'est qu'on leur pique leurs terres ... Il a fallu mettre en place avec eux un protocole qui soit sécurisant, du point de vue de l'accessibilité à leurs terres »

Bernard Davoine, Maire de Wavrin



La nature retrouvée : le site de la Gîte à Santes (150ha)

A l'origine, friche industrielle composée de dépôts de boues de curage de la Deûle, décharge sauvage de pneus, ce site retient l'attention de l'association Santes Nature dans les années 70 pour sa richesse faunistique. Après des travaux considérables pour dépolluer, transformer le sol, décliner les milieux humides, planter des milliers d'arbres, le site de la Gîte est devenu un parc d'interprétation de la faune et de la flore où piétons, cyclistes, cavaliers, naturalistes se côtoient. Les bassins de décantation et les dépôts de boues issues du canal sont enrichis d'une végétation pionnière riche en biodiversité. Des plantes rares, une grande variété de champignons et une faune des milieux humide s'ajoutent à cette diversité, constitutive d'un véritable terroir. Le site fait l'objet d'un suivi scientifique rigoureux depuis plus de trente ans. De nombreux points d'observation et d'écoute sont aménagés et permettent une approche respectueuse et confortable de la nature : postes d'observation sur pilotis, abris pour photographe...



la « Nature rêvée » : le jardin Mosaïc ou jardin des cultures à Houplin-Ancoisne(33 ha)

Le jardin « Mosaïc » a été ouvert dans le cadre de Lille 2004 sur le site d'une grande propriété, Cette partie du Parc de la Deûle a été pensée sur la thématique de la nature rêvée. La volonté était de créer un jardin « extraordinaire » ou « jardin fantastique » et de donner la vision d'une nature « rêvée, imaginée, sculptée, transformée par le génie des jardiniers » De fil en aiguille, l'idée a été de solliciter les communautés qui composent l'agglomération lilloise, et de travailler autour de la question : « est-ce que les gens ont des rêves de jardins différents selon leur culture? » Ainsi ont été créés par des binômes artiste/ paysagiste en association avec les membres des communautés des jardins thématiques rassemblés en un « jardin des communautés » qui traduisent les images, les souvenirs, les souhaits des descendants de migrants installés dans la métropole lilloise. Il est composé de 8 espaces qui représentent les diverses communautés qui ont fait l'histoire de la métropole (Plat pays , Iles Britanniques Péninsule ibérique, Méditerranée, Europe centrale, Afrique du nord, Afrique de l'ouest).



The rain garden



L'le Africa Mama



espaces imaginés par les paysagistes Jacques Simon, Jean-Noël Capart et Yves Hubert, ainsi qu'une vingtaine d'autres paysagistes et artistes contemporains. Un concours international qui a rassemblé 73 équipes venant de France, Suisse, Allemagne, Angleterre, Espagne, Portugal. Les candidats devaient présenter une création végétale, intégrant des représentations culturelles et une présence animale. Ils devaient traduire les images, les souvenirs, les souhaits des descendants installés dans la métropole lilloise.

UN VOCABULAIRE PAYSAGER COMMUN



une grammaire du paysage inscrite dans la charte du Parc

« le passage du paysagiste doit pouvoir s'oublier complètement au profit d'une nature recomposée...mais plus vraie que nature »

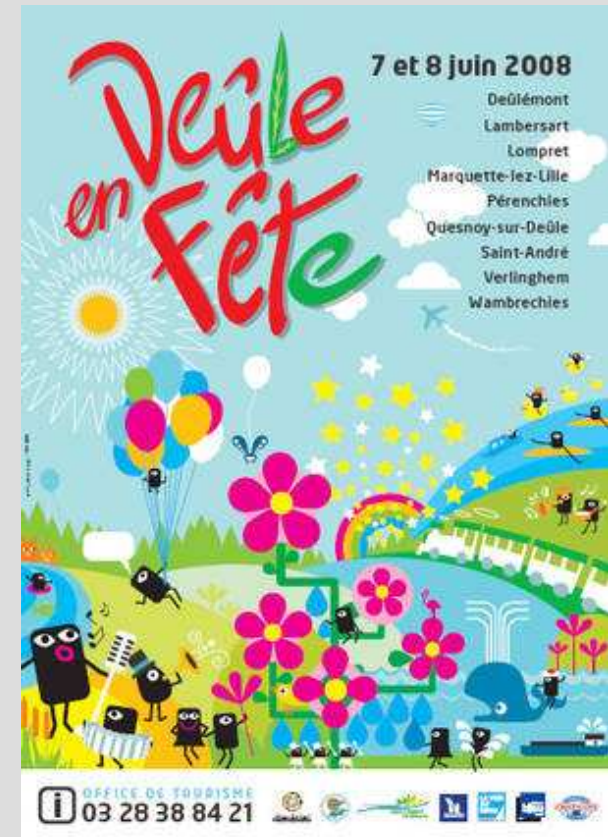
Jacques Simon, Paysagiste

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE



Appliquée à l'ensemble du parc, elle permet de valoriser progressivement les milieux recréés. Afin de réduire les coûts d'entretien et de préserver la qualité environnementale des sites, les méthodes de gestion sont adaptées en fonction des espaces, de leurs objectifs écologiques et de leurs usages. Un éco-pâturage a été mis en place sur les buttes de Santes.

LA CULTURE AU COEUR DU PROJET



Une offre d'animation qui s'inscrit dans le quotidien et la proximité, ponctué d'événementiels qui s'inscrivent dans l'extraordinaire et « l'éphémère

« un lieu où l'imaginaire est inhérent »

Jacques Simon

Le Syndicat mixte « Espace Naturel Lille Métropole » l'ENLM

La prise de compétence

Trois éléments de contexte ont accéléré la réalisation de l'ENLM

- l'application de la loi Chevènement, la prise de compétence « valorisation du patrimoine naturel et paysager, espace naturel métropolitain » le 20 novembre 2002,
- l'inscription du schéma vert dans le schéma directeur de développement et d'urbanisme,
- les nouveaux apports de la géographie économique qui démontrent la relation étroite entre attractivité économique et qualité du cadre de vie.

Cette conception a progressivement assis au sein du conseil communautaire l'ambition collective d'un développement conciliant métropolisation et qualité de vie.

Adoptée dans ce contexte favorable, la délibération sur la prise de compétence espace naturel métropolitain (ENM) distingue quatre principales orientations:

- préserver les milieux naturels et les paysages,
- ouvrir au public des espaces de nature à usage métropolitain et novateurs dans leur conception,
- favoriser les déplacements entre les futurs espaces ENLM
- transformer en profondeur l'image de marque de Lille métropole

Le Syndicat mixte « Espace Naturel Lille Métropole » l'ENLM

La mise en œuvre

Suite à la prise de compétence, la réalisation des espaces labellisés ENLM a été transférée à la communauté urbaine.

De nouveaux projets pourront être intégrés en cohérence avec les opérations menées à l'échelle régionale et transfrontalière.

Le choix de ces espaces se fonde sur des critères précis : l'usage métropolitain, l'intérêt écologique et paysager, la superficie (supérieure à 12 hectares), la dimension intercommunale.

Les acteurs

La réussite de l'ENLM sera le résultat des efforts conjugués des partenaires du schéma vert (l'Etat, la Région, le Département, LMCU) et des acteurs de terrain (les communes, la profession agricole, les associations).

Sur le plan opérationnel l'ENLM mobilise ses acteurs à travers deux outils d'action.

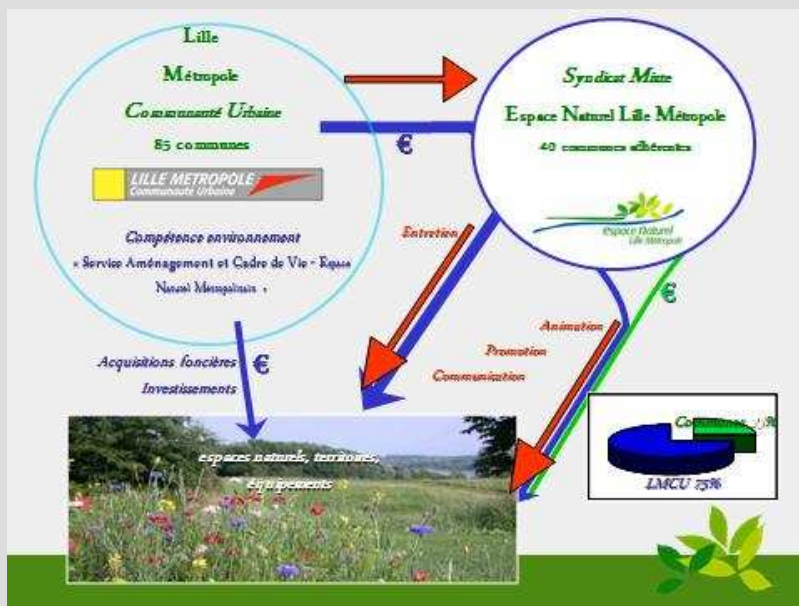
La méthode communautaire

En collaboration avec d'autres collectivités, Lille métropole intervient directement, en maîtrise d'ouvrage et assure l'aménagement des terrains qui lui sont transférés. Cette méthode communautaire se décline à travers plusieurs missions : la prospection de nouveaux projets, la maîtrise de l'espace (acquisitions foncières), l'investissement dans les aménagements et les équipements, l'entretien et la sécurisation des sites, l'information et la promotion auprès du public.

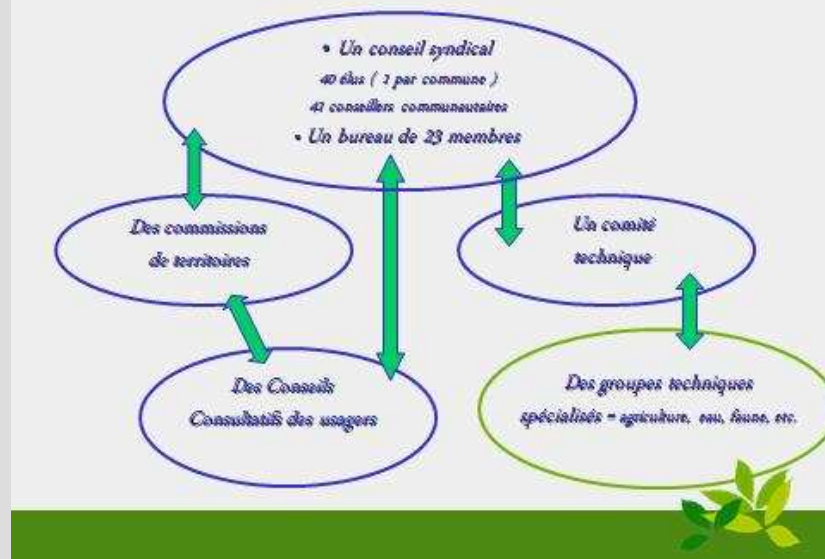
Le syndicat mixte

En complément de l'intervention directe de LMCU, le syndicat mixte regroupe pour l'instant Lille métropole et 40 communes. Il consolide le partenariat et constitue un lieu de propositions et d'animation. Ses compétences recouvrent l'entretien des sites avec une gestion de type différenciée, l'animation des territoires et l'accueil du public.

maitrise d'ouvrage LMCU / maitrise d'œuvre ENLM



Les INSTANCES du SYNDICAT MIXTE



La Communauté urbaine de Lille c'est :

- 85 communes
- superficie : 611,45km²
- 1 110 035 hab.
- budget 2008 :1 502 M €

L'ENLM c'est:

- superficie gérée : 12000ha
- personnel : 113 agents
- budget : 15 millions d'Euros en moyenne /an
 - 73% ressources LMCU
 - 9% commune-
 - 18% ressources propres (usagers+ concessions)

LE PARC DE LA DEÛLE, QUELS ENSEIGNEMENTS?

- La gestion du temps long du projet par :
 - inscription continu du projet dans les documents d'urbanisme (schéma OREAM, Schéma directeur 73 et 96) et la permanence des statuts de zonage foncier
 - continuité du portage politique par les élus communautaires et les élus locaux
 - stratégie de développement progressive (pragmatisme) et mobilisatrice (mise en place d'actions leviers et symboliques)
 - respect du concept initial et de la cohérence du projet par la signature d'une charte de paysage et une convention d'aménagement

- L'ENLM : un outil stratégique d'aménagement et d'ingénierie métropolitain
 - outil de gouvernance fédérant les territoires communautaires
 - mise en cohérence des projets et la gestion homogène des espaces
 - continuité de l'équipe projet

 - une culture de « regards croisés » et une large concertation qui ont permis de réconcilier des intérêts divergents en cherchant des solutions aux conflits d'usage (agriculteurs – environnementalistes – usagers du parc- riverains ...)

 - Une association durable entre l'économie rurale et la dynamique urbaine, entre ruraux et citoyens.